

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL SYNDICAL

Mardi 19 mars 2024

Salle des fêtes de Cintray – 18h

Date de la convocation : 12/03/2024

Etaient présents : Dagmar Eva BERNITT, Françoise BULARD, Annie DEPRESLE, Rémy AVENEL, Michel BATARD, Mohamed BENSALAH, Richard BOUCHERIE, Luc ESPRIT, Michel FRANCOIS, Michel GRUDE, Albert JAVELLE, Jean-Emile KROLIK, Michel LESAGE, Frédéric MALHERBE, Jean-Jacques MONTHULE, Michel OSMOND, Jean-Pierre PEPPELIN, Alain PETITBON, Jean-Claude PROVOST, Michel QUEMIN, Alain ROCHEFORT, Thierry ROMERO, Bernard TOUSSAINT, Christophe VANDEWALLE, François VERDIER, Jean-Pierre VILLECHANOUX,

Absents ou excusés : Colette BONNARD, Sylvie CORMIER, Nathalie GICQUIAUD, John AUFFRET, Patrice BOUDEYRON, Gérard CHERON, Gérard DERYCKE, Philipe DORCHIES, Thierry GUILHOT, Denis GUITTON, Joseph KERNEIS, Éric LEVITRE, Jean-Claude LANOS, Denis LOUVARD, Philippe OBADIA, Pierre PELERIN,

Sylvie CORMIER représentée par son suppléant Rémy AVENEL

Patrice BOUDEYRON représenté par son suppléant Jean-Pierre PEPPELIN

Denis GUITTON représenté par son suppléant Jean-Jacques MONTHULE

Denis LOUVARD représentée par sa suppléante Françoise BULARD – Sce assainissement

Colette BONNARD a donné pouvoir à Bernard TOUSSAINT

Gérard DERYCKE a donné pouvoir à Alain ROCHEFORT – Sces Eau et Assainissement

Philippe DORCHIES a donné pouvoir à Jean-Claude PROVOST

Thierry GUILHOT a donné pouvoir à Jean-Pierre VILLECHANOUX

Joseph KERNEIS a donné pouvoir à François VERDIER - Sce Eau et à Michel FRANCOIS – Sce Assainissement

Éric LEVITRE a donné pouvoir à Michel BATARD

Pierre PELERIN a donné pouvoir à Michel QUEMIN

Sur 20 délégués Eau : 13 présents, 5 excusés-absents ayant donné pouvoir et 2 excusés-absents sans suppléance ni pouvoir.

Sur 22 délégués Assainissement : 13 présents (dont 4 suppléants), 4 excusés-absents ayant donné pouvoir, et 5 excusés-absents sans suppléance ni pouvoir.

Séance ouverte à 18h10.

Secrétaire de séance : Michel LESAGE.

Monsieur le Président, après avoir procédé à l'appel des délégués, constate que le quorum est atteint. Il invite les délégués à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du 30/01/2024 (secrétaire de séance : Jean-Emile KROLIK, remercié pour sa relecture et validation du compte-rendu), compte rendu qui n'appelle pas d'observations. Il est donc approuvé.

L'ordre du jour est présenté, la réunion a lieu.

Services Eau et Assainissement

N°1 : Approbation des Comptes de Gestion 2023 Eau et Assainissement

N°2 : Vote des Comptes Administratifs 2023 Eau et Assainissement

N°3 : Affectation des résultats 2023

N°4 : Présentation et vote des Budgets Primitifs Eau et Assainissement 2024

N°5 : Programmation Investissements

Service Eau

N°1 : Schéma directeur d'alimentation en eau potable couplé à un PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)

N°2 : Prix et qualité de l'eau : réflexion

N°3 : Etat des travaux et chantiers

Service Assainissement

- N°1 : Bilan 2023 des boues produites et épandues
- N°2 : Etat des travaux et chantiers
- N°3 : Questions diverses

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

1. Comptes de Gestion 2023 Eau et Assainissement
2. Comptes Administratifs 2023 Eau et Assainissement

Lors du Conseil Syndical du 30/01/2024, ont été présentés les comptes de résultats 2023 (avec un rappel des 4 exercices antérieurs) ainsi que tous les éléments relatifs au Rapport d'Orientation Budgétaire. Ainsi, les données ci-après rappelées sont une synthèse des comptes 2023.

En conclusion pour l'année 2023

Les excédents reportables au 31.12.2023 sont de :

- Fonctionnement Eau : 1.835.000 € + 823.000 € = + 2.658.000 €	}	3 153 000 €
- Investissement Eau : 2.017.000 € - 1.522.000 € = + 495.000 €		7 783 000 €
- Fonctionnement Assainissement : 1.030.000 € + 205.000 € = + 1.235.000 €	}	4 630 000 €
- Investissement Assainissement : 3.210.000 € + 185.000 € = 3.395.000 €		7 783 000 €

En rappelant par ailleurs que des **provisions ont été constituées en 2021 et 2022** totalisant pour le budget Eau : 1.350.000 € et pour le budget Assainissement : 700.000 € soit un total de **2.050.000 €**.

BUDGET EAU

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT DE CLOTURE
Dépenses 2023	5 149 474,27 €	2 588 128,91 €	
Recettes 2023	5 972 459,60 €	1 065 890,41 €	
Solde exercice	822 985,33 €	- 1 522 238,50 €	- 699 253,17 €
Report année antérieure	1 834 548,34 €	2 017 017,87 €	3 851 566,21 €
Résultat 2023	2 657 533,67 €	494 779,37 €	3 152 313,04 €

BUGDET ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT DE CLOTURE
Dépenses 2023	3 354 369,36 €	2 565 139,30 €	
Recettes 2023	3 558 890,59 €	2 750 141,78 €	
Solde exercice	204 521,23 €	185 002,48 €	389 523,71 €
Report année antérieure	1 030 869,51 €	3 209 898,94 €	4 240 768,45 €
Résultat 2023	1 235 390,74 €	3 394 901,42 €	4 630 292,16 €

Monsieur le Président constate qu'ils sont identiques aux résultats des comptes de gestion ci-dessous.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 027014

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

ETABLISSEMENT : SEPASE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	Exercice 2023
I - Budget principal						
Investissement	2 017 017,87			-1 522 238,50		494 779,37
Fonctionnement	1 834 548,34		822 985,33	204 521,23	2 657 533,67	3 152 313,04
TOTAL I	3 851 566,21		-699 253,17			
II - Budgets des services à caractère administratif						
TOTAL II						
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial						
300001-ASSAINISSEMENT EN REGIE-SEPASE						
Investissement	3 209 898,94		185 002,48		3 394 901,42	
Fonctionnement	1 035 869,51	5 000,00	204 521,23		1 235 390,74	
Sous-Total	4 245 768,45	5 000,00	389 523,71		4 630 292,16	
TOTAL III	4 245 768,45	5 000,00	389 523,71		4 630 292,16	
TOTAL I + II + III	8 097 334,66		-309 729,46		7 782 605,20	

VU L'EXPOSE de Monsieur ESPRIT, Président

Après avoir entendu et délibéré, le **Conseil Syndical à l'unanimité APPROUVE les Comptes de Gestion 2023 qui lui sont présentés.**

Monsieur le Président présente les **restes à réaliser 2023** reportés sur le budget primitif 2024.

BUDGET EAU

EN DEPENSES

ACBC AMO * CADEN	4 800,00
CORNEUIL CHAMBOIS	211 828,00
LE LESME	12 610,50
TOTAL	229 238,50

* Accord Cadre à Bons de Commande pour assistance à Maîtrise d'Ouvrage

BUDGET ASSAINISSEMENT

EN DEPENSES

AMO PISEUX FRANCHEVILLE	33 190,92
FRANCHEVILLE	2 283 595,88
MONTIGNY	77 479,19
PISEUX	951 756,93
VERNEUIL	6 166,65
CHENNEBRUN	3 302,61
TOTAL	3 355 492,18

RECETTES

AESN	DEPT
	9 188,00
441 600,00	173 040,00
375 412,00	75 200,00
1 475 449,00	368 873,00
	1 844 322,00

Le Conseil Syndical, hors présence de M. ESPRIT et sur proposition du doyen d'âge de ce conseil, Monsieur Albert JAVELLE met au vote les comptes administratifs 2023 des services EAU et ASSAINISSEMENT, y compris les restes à réaliser.

Après avoir entendu et délibéré, le **Conseil Syndical à l'unanimité APPROUVE les Comptes Administratifs 2023 qui lui sont présentés.**

3. Affectation des résultats 2023

Budget Eau

Section Fonctionnement

Résultat 2023	+ 822 985,33 €
Report excédent 2022	1 834 548,34 €
TOTAL A REPORTER AU 002 EN 2024	2 657 533,67 €

Section Investissement

Résultat 2023	- 1 522 238,50 €
Report excédent 2022	2 017 017,87 €
TOTAL A REPORTER AU 001 EN 2024	494 779,37 €

Budget Assainissement

Section Fonctionnement

Résultat 2023	204 521,23 €
Report excédent 2022	1 030 869,51 €
TOTAL A REPORTER AU 002 EN 2024	1 235 390,74 €

Section Investissement

Résultat 2023	185 002,48 €
Report excédent 2022	3 209 898,94 €
TOTAL A REPORTER AU 001 EN 2024	3 394 901,42 €

Le Conseil Syndical, sur proposition de Luc ESRIT et de Annie DEPRESLE, Vice-Présidente aux Finances, **ACCEPTE à l'unanimité d'affecter les résultats de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024** comme indiqué ci-dessus.

4. Présentation et vote des Budgets primitifs Eau et Assainissement 2024

Annie DEPRESLE, Vice-Présidente aux Finances présente les budgets Eau et Assainissement par Chapitre et explicite les tendances et évolutions.

- Cette présentation rappelle les totaux et montants par chapitre des 4 exercices précédents permettant de mesurer et d'expliquer les évolutions pour les budgets primitifs 2024 Eau et Assainissement.**
- Construction de ces budgets primitifs avec « prudence » tant en termes de produits que de charges.**
- Ces budgets primitifs ont donné lieu à un examen préalable avec les services de la Trésorerie, puis à une présentation et discussion, chapitre par chapitre, en commission Finances et Bureau du 13 mars.**

Budget PRIMITIF EAU

SECTION FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 011	Charges à caractère général	1 384 198,39 €	1 540 222,82 €	1 484 834,55 €	1 816 883,17 €	2 163 575,00 €
CH 012	Charges personnel	1 467 649,17 €	1 522 768,83 €	1 648 091,28 €	1 561 825,22 €	1 750 500,00 €
CH 014	Atténuation de produit	484 835,06 €	447 383,55 €	444 566,95 €	496 993,61 €	700 000,00 €
CH 65	Autres charges de gestion courantes	88 242,32 €	68 157,68 €	70 174,32 €	78 892,21 €	104 800,00 €
CH 66	Charges financières	36 942,01 €	47 206,82 €	43 740,77 €	40 758,83 €	33 733,00 €
CH 67	Charges exceptionnelles	18 248,58 €	176 273,18 €	75 466,57 €	61 160,90 €	85 000,00 €
CH 022	Dépenses imprévues		- €	- €	- €	- €
CH 042	Dotations amortissements, dépréciations, provisions	1 140 099,82 €	1 088 728,11 €	1 039 734,73 €	1 065 890,41 €	1 100 000,00 €
CH 68	Dotations aux provisions et dépréciations	20 000,00 €	700 000,00 €	650 000,00 €	27 069,92 €	333 144,00 €
CH 023	Virement à l'investissement					1 493 389,00 €
TOTAL DEPENSES		4 640 215,35 €	5 590 740,99 €	5 456 609,17 €	5 149 474,27 €	7 764 141,00 €

Postes évolutifs : Fournitures / Energie / Etudes et recherches / Entretien et réparations / Charges de personnel / Redevance pollution / Titres annulés / Nouvelle provision/ virement à la section investissement.

	RECETTES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 002	Résultat reporté	1 597 646,57 €	1 547 939,26 €	1 680 275,47 €	1 834 548,34 €	2 657 533,00 €
CH 013	Atténuations des charges	1 239 300,69 €	1 282 620,77 €	1 486 379,86 €	1 438 963,49 €	900 000,00 €
CH 70	Vente produits, prestations de services et march	2 866 418,90 €	3 637 064,04 €	3 645 767,41 €	3 947 268,28 €	3 645 000,00 €
CH 74	Dotations et participations		- €	- €	- €	- €
CH 75	Autres produits de gestion courante	57 026,90 €	76 623,64 €	47 960,92 €	80 505,35 €	50 000,00 €
CH 76	Produits financiers		- €	- €	- €	- €
CH 77	Produits exceptionnels	38 248,71 €	134 073,29 €	21 596,26 €	8 190,32 €	27 069,00 €
CH 042	Opé d'ordre amortissements	389 512,84 €	592 695,46 €	409 177,59 €	497 532,16 €	484 539,00 €
CH 78	Reprise provisions					- €
TOTAL RECETTES		6 188 154,61 €	7 271 016,46 €	7 291 157,51 €	7 807 007,94 €	7 764 141,00 €

Postes évolutifs : Variation de stocks / Moindres ventes

SECTION INVESTISSEMENT

	DEPENSES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 16	Emprunts et dettes assimilées	127 741,58 €	190 675,61 €	191 439,59 €	160 074,93 €	160 214,00 €
CH 20	Immobilisations incorporelles	23 159,09 €	13 000,80 €	19 902,67 €	39 993,22 €	708 282,00 €
CH 21	Immobilisations corporelles	491 920,71 €	426 279,94 €	298 961,62 €	499 389,61 €	867 573,00 €
CH 23	Immobilisations en cours	140 302,10 €	596 061,63 €	704 772,72 €	1 411 138,99 €	867 560,00 €
CH 27	Autres Immobilisations financières	221,04 €	- €	- €		
CH 040	Opé. d'ordre amortissement	389 512,84 €	592 695,46 €	409 177,59 €	477 532,16 €	484 539,00 €
CH 041	Opérations patrimoniales	15 789,60 €	1 830,00 €	- €		
TOTAL DEPENSES		1 188 646,96 €	1 820 543,44 €	1 624 254,19 €	2 588 128,91 €	3 088 168,00 €

Postes évolutifs : Etudes / Matériels / Moindres investissements.

	RECETTES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 001	Résultat reporté	566 706,59 €	3 331 522,66 €	2 601 537,33 €	2 017 017,87 €	494 779,00 €
CH 021	Virement de la section fonctionnement					1 493 389,00 €
CH 10	Dotations					
CH 13	Subventions					
CH 23	Immobilisations en cours	9 443,42 €	- €	- €		
CH 16	Emprunts en euros	2 500 000,00 €				
CH 040	Opérations d'ordre	1 140 099,82 €	1 088 728,11 €	1 039 734,73 €	1 065 890,41 €	1 100 000,00 €
CH 041	Opérations d'ordre	303 919,79 €	1 830,00 €			
TOTAL RECETTES		4 520 169,62 €	4 422 080,77 €	3 641 272,06 €	3 082 908,28 €	3 088 168,00 €

Postes évolutifs : Virement de la section de fonctionnement.

Le Conseil Syndical, sur proposition de Luc ESPRIT et de Annie DEPRESLE, Vice-Présidente aux Finances, **VOTE à l'unanimité le Budget primitif EAU pour l'année 2024 et autorise le Président à constituer une provision à hauteur de 300 000 €.**

Budget PRIMITIF ASSAINISSEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 011	Charges à caractère général	883 678,42 €	929 036,80 €	861 200,50 €	1 015 566,99 €	1 338 071,00 €
CH 012	Charges personnel	746 300,00 €	781 100,00 €	824 045,64 €	802 440,61 €	875 000,00 €
CH 014	Atténuation de produit	84 712,94 €	83 040,45 €	84 448,05 €	51 970,39 €	150 000,00 €
CH 65	Autres charges de gestion courantes	24 141,87 €	25 948,95 €	25 992,40 €	25 196,78 €	61 000,00 €
CH 66	Charges financières	94 373,53 €	73 057,06 €	64 453,39 €	53 517,73 €	53 122,00 €
CH 67	Charges exceptionnelles	41 404,35 €	77 055,46 €	120 639,44 €	46 421,81 €	80 000,00 €
CH 022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €		37 719,00 €
CH 042	Dotations amortissements, dépréciations, provisions	1 223 464,01 €	1 258 955,04 €	1 283 695,64 €	1 328 196,91 €	1 388 000,00 €
CH 68	Dotations aux provisions et dépréciations	17 000,00 €	400 000,00 €	300 000,00 €	31 058,14 €	490 607,00 €
CH 023	Virement à l'investissement					
TOTAL DEPENSES		3 115 075,12 €	3 628 193,76 €	3 564 475,06 €	3 354 369,36 €	4 473 519,00 €

Postes évolutifs : Fournitures et réparations / Analyses / Charges de personnel / Indemnités élus / Titres annulés / Nouvelle provision.

	RECETTES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 002	Résultat reporté	1 609 315,98 €	1 846 112,00 €	1 891 917,16 €	1 030 869,51 €	1 235 390,00 €
CH 013	Atténuations des charges		- €	30 963,63 €	25 370,68 €	- €
CH 70	Vente produits, prestations de services et march	2 876 420,92 €	2 969 541,40 €	2 071 483,77 €	2 950 425,60 €	2 705 000,00 €
CH 74	Dotations et participations	1 430,89 €	116 847,70 €	130 028,29 €	113 328,45 €	40 000,00 €
CH 75	Autres produits de gestion courante		31 606,55 €	12 204,23 €	- €	10 000,00 €
CH 76	Produits financiers					
CH 77	Produits exceptionnels	28 005,98 €	2 550,49 €	9 323,76 €	13 353,44 €	- €
CH 042	Opé d'ordre amortissements	446 013,35 €	553 452,78 €	454 423,73 €	439 412,42 €	452 071,00 €
CH 78	Reprise provisions		- €	- €	17 000,00 €	31 058,00 €
TOTAL RECETTES		4 961 187,12 €	5 520 110,92 €	4 600 344,57 €	4 589 760,10 €	4 473 519,00 €

Postes évolutifs : Moindres ventes / Diminution Prime d'épuration.

SECTION INVESTISSEMENT

	DEPENSES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 16	Emprunts et dettes assimilées	309 733,54 €	366 503,64 €	362 937,06 €	357 162,31 €	410 000,00 €
CH 20	Immobilisations incorporelles	19 463,05 €	6 112,26 €	5 745,60 €	60 661,55 €	82 153,00 €
CH 21	Immobilisations corporelles	402 821,04 €	219 174,77 €	126 360,55 €	49 146,42 €	480 000,00 €
CH 23	Immobilisations en cours	100 039,49 €	1 536 231,24 €	809 686,01 €	1 654 851,85 €	5 302 999,00 €
CH 27	Autres Immobilisations financières					
CH 020	Dépenses imprévues					
CH 45	Comptes de tiers			358 078,25 €	3 904,75 €	100 000,00 €
CH 040	Opé. d'ordre amortissement	425 099,35 €	553 151,57 €	454 423,73 €	439 412,42 €	452 071,00 €
CH 041	Opérations patrimoniales			43 065,00 €		- €
TOTAL DEPENSES		1 257 156,47 €	2 681 173,48 €	2 160 296,20 €	2 565 139,30 €	6 827 223,00 €

Postes évolutifs : Matériel de transport / Investissements Stations et réseaux / Ecritures « Montigny ».

	RECETTES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
CH 001	Résultat reporté	1 410 484,39 €	3 926 940,05 €	3 418 246,54 €	3 209 898,94 €	3 394 901,00 €
CH 021	Virement de la section fonctionnement					
CH 10	Dotations				5 000,00 €	
CH 13	Subventions	38 013,00 €	563 273,00 €	270 350,00 €	749 864,00 €	1 844 322,00 €
CH 23	Immobilisations en cours	12 135,12 €	1 496,93 €		31 358,87 €	100 000,00 €
CH 16	Emprunts en euros	2 500 000,00 €	348 755,00 €		621 672,00 €	
CH 45	Comptes de tiers			354 837,96 €	14 050,00 €	100 000,00 €
CH 040	Opérations d'ordre	1 223 464,01 €	1 258 955,04 €	1 283 695,64 €	1 328 196,91 €	1 388 000,00 €
CH 041	Opérations d'ordre			43 065,00 €		
TOTAL RECETTES		5 184 096,52 €	6 099 420,02 €	5 370 195,14 €	5 960 040,72 €	6 827 223,00 €

Postes évolutifs : Subventions / Ecritures « Montigny ».

Le Conseil Syndical, sur proposition de Luc ESPRIT et de Annie DEPRESLE, Vice-Présidente aux Finances, VOTE à l'unanimité le Budget primitif ASSAINISSEMENT pour l'année 2024 et autorise le Président à constituer une provision à hauteur de 450 000 €.

5. Programmation des investissements

Ces investissements prévisionnels intègrent les « Restes à réaliser » 2023 et sont chiffrés par périodes bisannuelles compte tenu de leur nature.

La parole est donnée à Benoit CONCEDIEU.

Budget eau	2024 / 2025	2026 / 2027
Renforcement AEP Corneuil (2ème tranche)	250 000,00	
Renouvellement compteurs	75 000,00	75 000,00
Turbidimètres	30 000,00	30 000,00
Renouvellement des automates de communication intersites	45 000,00	
Pompes	40 000,00	40 000,00
Materiel transport	231 000,00	
Réhabilitation Chateaux d'eau Bourth	300 000,00	
Bassin versant de la sagne	80 000,00	
Renforcement et bouclage La Lande à Mandres		800 000,00
Petit Cuisinet à Cintray		600 000,00
Travaux en régie	150 000,00	
Marché AMO	25 000,00	
Marché à bons de commande renouvellement canalisations	350 000,00	
Géotechnique	373 000,00	
Abri siège	30 000,00	
Travaux réseaux Breteuil rue Sauve Qui Peut	80 000,00	
Renouvellement automates Usine Meurgers	100 000,00	
Outilage (matériel industriel)	20 000,00	20 000,00
Matériel de bureau et informatique	35 000,00	
Total	2 214 000,00	*

Budget assainissement	2024 / 2025	2026 / 2027
Poste de relevage CADO La Neuve Lyre		15 000,00
Poste de relevage Pont de l'Arche à Verneuil	15 000,00	
Création réseau EU aux Lyres (EHPAD)	130 000,00	
STEP et réseaux Piseux	1 176 000,00	
STEP Francheville	2 477 000,00	
Acquisition système de cartographie pour assainissement	30 000,00	
Réhabilitation réseau EU Breteuil dt sauve qui peut	200 000,00	1 050 000,00
Pompes	40 000,00	
Logiciel	60 000,00	
Minipelle	50 000,00	
Camion Grue	380 000,00	
Materiel de bureau	5 000,00	
Total	4 563 000,00	*

* dont les R.A.R. 2023

BUDGET EAU

AEP Corneuil : travaux de remplacement de canalisations d'un diamètre supérieur. Travaux dont la réception aura lieu mercredi 20/03/2024.

Compteurs : mis au budget tous les ans pour les campagnes de changement de compteurs, entre 1000 et 1200 par an sur un total de 12000 compteurs.

Changement Règlementaire tous les 15 ans.

Les compteurs défaillants sont changés d'office.

Coût d'un compteur : 57 € HT, amorti sur 10 ans.

Turbidimètre : concerne tous les instruments de mesure en ligne (chlore, nitrates, turbidité ...). Le parc est à renouveler sur plusieurs années en intégralité - 2 par an (20 panoplies dont le coût est entre 15 et 17 K€ pièce).

Automates : remplacement pluriannuel. Le matériel est en fin de vie (mis en place à la création du SEPASE. Plus de pièces détachées, plus de SAV).

Outilage : pour les agents de travaux

Matériel de transport : Réparti sur les 2 budgets : Jumpy, 1 Jumper, 1 Minipelle, 1 Camion grue

Matériel de bureau informatique : renouvellement du parc informatique des bureaux administratifs

Châteaux d'eau Bourth : Réhabilitation intégrale du château d'eau du Gérier (ravalement intérieur et extérieur, étanchéité de la cuve, canalisations et toiture).

Réservoir du Souchet : revêtement intérieur.

BVS : Enveloppe inscrite depuis plusieurs années dans le cadre de la DUP et du forage de Coulonges.

Pose de clôtures afin de protéger les bâtoires d'Avrilly et du Parfond.

Mandres : Renforcement des canalisations afin de desservir des terrains constructibles. Projet à moyen terme.

Travaux en régie : travaux réalisés en interne.

AMO : au besoin pour lancer des marchés publics.

Géotechnique + topographie + analyses HAP : études de sols, repérage des réseaux, topographie, obligatoires dans le cadre des marchés publics. Ces crédits correspondant au solde du marché ne seront sans doute pas consommés dans leur intégralité en 2024.

Rue Sauve qui Peut – Breteuil : remplacement des canalisations avant un aménagement de voirie par la commune de Breteuil.

Automates usine : ont subi des dommages suite aux orages de l'été 2023 ce qui provoque des dysfonctionnements.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Postes de relevage : sera fait par nos équipes

Réseau EU Lyre : Desservir une ancienne friche en centre-ville – dent creuse. Projet pour 2025 au mieux.

Cartographie : système SIG remis à jour par rapport à la règlementation.

Réseau Breteuil : enveloppe globale pour les travaux de réhabilitation du réseau EU de Breteuil.

Logiciel : projet de changement du logiciel clientèle.

Objet : Encours bancaires et C.R.D. au 31/12/2023

Lors du précédent conseil, nous avons précisé les encours bancaires et les montants restants dûs à fin 2023, totalisant 5.28 M€ pour l'assainissement et 2.88 M € pour l'eau, soit un total de 8.16 M €. Ces encours sont ventilés comme suit :

Organisme	CRD AU 31/12/2023	Taux	durée	Montant Annuité 2024	Dernière échéance
Caisse Epargne	4,68 M €	Principalement 1 %	30 ans	263 K€	2050
Agence de l'Eau	1,75 M €	0%	15 et 20 ans	175 K€	2024 à 2043
Crédit Agricole	0,97 M €	Moyenne 4,2 %	15 à 30 ans	133 K €	2024 à 2037
CCFL	0,76 M €	1,25 et 4,8 %	20 et 30 ans	80 K€	2027 à 2046
TOTAL	8,16 M €	Taux pondéré : 1,3 %		651 K €	

SERVICE EAU

1. Schéma directeur d'alimentation en eau potable couplé à un PGSSE
(Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)

Le SEPASE entend se doter d'une étude patrimoniale et engage à cet effet la réalisation d'un schéma directeur sur l'ensemble de son territoire accompagné d'un plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux potables sur ce territoire dit PGSSE.

L'objectif, à caractère technique et financier, est d'avoir une connaissance précise des infrastructures et du fonctionnement de l'ensemble du système d'alimentation en eau potable afin de définir les priorités de travaux ou d'actions, sur la base d'une approche globale, à mettre en œuvre.

L'approche classique de ce schéma directeur sera ainsi complétée par la prise en compte des risques sanitaires de la production à la distribution sur la base d'un diagnostic de l'existant intégrant les aspects organisationnels du service dans le cadre d'un PGSSE (qui jusqu'alors n'a pas été établi sur le territoire).

Les objectifs recherchés sont multiples et devront notamment permettre de :

- diagnostiquer les installations existantes, réaliser la synthèse du fonctionnement actuel, en identifier les forces et faiblesses,
- évaluer le potentiel de production en eau potable sur l'ensemble du secteur associé à l'aspect qualitatif,
- évaluer les besoins du territoire pour les 20 prochaines années et établir un bilan ressource,
- prendre en compte les diagnostics des forages réalisés et à venir,
- étudier la sectorisation en place et proposer de nouveaux points de comptage si besoin,
- comprendre le fonctionnement actuel des réseaux à partir de la réalisation d'une campagne de mesure. Ces mesures permettront d'identifier les débits de fuites par secteur à partir des débits minimums nocturnes,
- réaliser une recherche de fuite (nuit de sectorisation, recherche de fuite au corrélateur),
- réaliser une modélisation hydraulique globale permettant notamment d'identifier les secteurs les plus vulnérables notamment en termes de CVM, avec établissement d'une hiérarchie et d'un programme de renouvellement,
- valider la sécurisation interne du territoire,
- étudier la problématique métabolites de pesticides (Chlorothalonil, Chloridazone et terbutylazine),

- étudier la problématique CVM et évaluer la nécessité de réaliser des analyses CVM (programme à définir),
- établir une étude patrimoniale du réseau,
- établir un plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux sur l'ensemble du territoire,
- accompagner le SEPASE pour sa stratégie sobriété eau,
- établir un schéma distribution,
- proposer un programme de travaux permettant :
 - De proposer une politique d'intervention aux élus et techniciens, au vu des éléments techniques et économiques mis en évidence, pour une bonne gestion de la ressource en eau et des infrastructures existantes,
 - De proposer une ou des solutions de traitement permettant de délivrer une eau potable,
 - D'établir un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE),
 - D'établir le programme de renouvellement des éventuels branchements plomb restants afin d'optimiser le renouvellement des conduites en conséquence autant que possible
 - D'identifier les conduites génératrices de relargage de CVM et proposer un programme de renouvellement en adéquation avec la problématique
 - De proposer la mise en place d'une gestion patrimoniale (équipements pour la maîtrise du rendement, programme pluriannuel d'investissement appuyé par des outils d'aide à la décision, indicateurs de performances, diagnostic permanent ...),
 - D'évaluer l'impact sur le prix de l'eau des travaux préconisés ...
 - ...

Étude globale en 5 phases :

- état des lieux des infrastructures
- évaluation et amélioration de la performance du réseau
- étude patrimoniale
- établissement de la programmation du schéma directeur
- établissement du PGSSE

Un Comité de Pilotage : SEPASE / AESN / CD / ARS / CAD'EN.

En complément : diagnostic des forages (obligation décennale)

Réalisation : via Cad'en, un Bureau d'études sera retenu pour cette étude (avec différentes structures expertes).

Durée globale : 3-5 ans.

Budget : 400 k€ (subv. à 80%).

Une telle étude est à réaliser mais peut néanmoins interroger au regard de son coût (même si subventionné à 80 %).

Cela étant, si l'étude est bien conduite avec un suivi régulier et rigoureux, elle peut constituer, au regard de tous les paramètres étudiés, un bel outil de pilotage pour le SEPASE.

C'est dans cet objectif que nous nous situons et un « reporting » périodique sera effectué auprès des instances du SEPASE.

2. Prix et qualité de l'eau : Réflexion

- Les indicateurs de qualité de l'eau potable sont de plus en plus problématiques en termes de respect des normes :
 - qu'il s'agisse des nitrates avec une concentration maximale admissible de 50 mg/litre
 - ou qu'il s'agisse de substances actives, telles le chlorothalonil ou la terbutylazine, issues de produits phytosanitaires (herbicides et fongicides) désormais interdits ou avec différentes recommandations pour limiter leur impact eco-toxicologique. Substances actives dont la norme est de 0,10 mg/litre mais avec un seuil de potabilité de 3 gr/litre.

En fait des normes qui restent à préciser selon l'évolution des études scientifiques en cours.

Cela étant, l'impact de pratiques agronomiques pouvant impacter positivement le niveau des taux actuellement constatés ne pouvant se mesurer que sur le moyen-long terme, il est nécessaire d'envisager une nouvelle unité de traitement sur le périmètre du SEPASE.

Et donc une réflexion à conduire en ce sens puis un projet à construire en termes techniques en liaison avec l'AESN & l'ARS.

- Parallèlement, à signaler dans l'actualité, la communication récente relative aux décisions prises par le SERPN mais émanant également de la C.C.P.C., voire d'autres collectivités régionales ou d'autres régions relatives aux prix de l'eau et à des projets de constructions de 6 unités de traitement.

Il en est notamment ainsi du SERPN qui a pris la décision d'augmenter le prix du m3 d'eau potable de 41 % et de 155 % les abonnements afin de faire face à ses projets de construction de plusieurs unités de traitement. (**3.04 € HT le m3 d'eau et passage de 45 à 115 € pour l'abonnement**).

Un nouveau communiqué vient de paraître indiquant qu'ils suspendaient temporairement les augmentations annoncées en attendant des financements de l'Etat et que parallèlement leur budget primitif serait construit avec les tarifs 2023.

Contrairement aux réseaux des autres syndicats, le réseau du SEPASE est interconnecté. Cela nous permet d'envisager la construction d'une seule autre unité de traitement, mais qui néanmoins s'impose en complément de l'usine des Meurgers.

Sont à définir, le type d'unité de traitement, la localisation, les molécules à traiter, ...

Un tel projet, compte tenu de sa durée pour le mener à terme (+/- 5 ans) en raison des études préalables, des études de conception et des travaux de réalisation, doit être initié dans ses principes et ses attendus dès maintenant.

La liste de toutes les molécules à traiter, ou qui le seront, n'est ni exhaustive, ni connue à ce jour ». La construction de l'usine (de dénitrification et traitement des pesticides), qui dans un premier temps à été décriée, se révèle, malgré les aléas parfois rencontrés, être aujourd'hui un atout pour le SEPASE, ainsi que le choix stratégique de mettre en place un réseau interconnecté (à la différence par exemple du réseau du SERPN).

Prévoir la construction de cette nouvelle unité de traitement dans le PLUI de l'INSE27.

3. Etat des travaux et chantiers

Chambois (renouvellement 1,8km) : clos et réception le 20.03.24 (Ste SARC). R.A.S.

Montigny-sur-Avre (Eau & Assainissement dans centre bourg) : démarrage très positif, "le pendant" très moyen, fin très calamiteuse.

Reprise différents tronçons et nombreuses mises au point nécessaires.

Derniers contrôles de réception 25 mars (Ste Bernasconi), **clos « à priori » très prochainement**.

Interconnexion SIADEP/SEPASE : démarrage tout récent (semaine 10) pour une fin programmée d'ici l'été 2024 (Sociétés SADE-SARC-SAUR).

Châteaux d'eaux Bourth : appel d'offre pour maîtrise d'œuvre en cours.

Breux-sur-Avre (renouvellement 720 ml) : démarrage cette semaine (Société SARC), **hameau de « La Troudière »**.

Breteuil (1/2 rue Sauve-qui-Peut) : renouvellement réseaux parallèlement à réfection chaussée. Consultation en cours pour la maîtrise d'œuvre et études à suivre pour un chantier qui pourrait démarrer en septembre 2024 et réalisation pour fin 2024.

Canalisations Sylvains-les-Moulin : double réseau & suppression en régie des vieilles canalisations (**70 ans**) posant problèmes sur 1,5 km (puis # 6 kms à venir).

Travaux réalisés en régie.

SERVICE ASSAINISSEMENT

1. Bilan 2023 des boues produites et épandues

- Accord Cadre annuel (renouvelable 2 fois : 2023-2025) à Bons de Commande de prestations de services pour le transport, l'hygiénisation et l'épandage des boues liquides.
- 230 K€ HT / an pour SEPASE à SEDE
- Bilan annuels réalisés par le SEPASE à l'attention de la DDTM qui nous retourne ses rapports de conformité.

STATION	Quantité boues produites (m3)	MS (T)	MS moyenne (%)	Surface totale épandue en hectares	Nombre d'agriculteurs	Capacité de stockage (m3)	Période d'épandage	Prestataires chargés des épandages
BRETEUIL	1 235	49	4	47	3	900	Avril à septembre	SARL LEMONNIER à Marbois sous la responsabilité de SEDE
DAMVILLE	950	32	3	74	2	780	Mars à octobre	SARL de la Voie Lacée à Chambois sous la responsabilité de SEDE
RUGLES	502	23	5	24	1	1600	Septembre	SARL la Pasquerie à la Haye Saint Sylvestre sous la responsabilité de SEDE
TILLIÈRES SUR AVRE	550	18	3	18	1	650	Août	SARL LEMONNIER à Marbois sous la responsabilité de SEDE
BOURTH	250	12	5	8	1	1 000	Août	SARL LEMONNIER à Marbois sous la responsabilité de SEDE
CONDE	267	10	4	8	1	618	Août	SARL LEMONNIER à Marbois sous la responsabilité de SEDE
FRANCHEVILLE PONT THIBOUT	148	4	3	5	1	200	Septembre	SARL LEMONNIER à Marbois sous la responsabilité de SEDE
LA NEUVE LYRE	250	11	4	10	1	427	Septembre	SARL la Pasquerie à la Haye Saint Sylvestre sous la responsabilité de SEDE
LES BARILS	68	0,5	0,5	3	1	100	Août	SARL LEMONNIER à Marbois sous la responsabilité de SEDE
PISEUX	549	3	0,5	0				
VERNEUIL	1 132 T	400	36	157	7	1 000 T	Juillet à Août	SARL Joyeux Frères à Boutigny Prouais sous la responsabilité de SEDE
TOTAL		563		354	19			

Les délégués sont invités à prendre connaissance de ce bilan qui pourra être évoqué au prochain conseil si questions ou demandes de précisions.

2. Etat des travaux et chantiers

STEP Piseux : démarrage (différé à 2 voire 3 reprises) enfin effectif pour une durée de réalisation +/- 1 an (Sociétés Wangner / Wolf / GR Assainissement)

STEP Francheville :

- Transfert-poste de refoulement réalisés / Réhabilitation des réseaux sera à réaliser sur 2^{ème} semestre 2024.
- STEP en cours et étape génie civil terminée / Fin programmée +/- mi 2025 (Sociétés Wangner / Wolf / GR Assainissement).

Une visite de chantier sera organisée pour les délégués intéressés, notamment de la Commission Assainissement.

Montigny-sur-Avre : Centre bourg : démarrage très positif, "le pendant" très moyen, fin très calamiteuse. Reprise différents tronçons et nombreuses mises au point nécessaires.

Derniers contrôles de réception 25 mars (Ste Bernasconi)

Breteuil : (1/2 rue Sauve-qui-Peut) (**380ml**) : renouvellement réseaux parallèlement à réfection chaussée. Consultation en cours pour la maîtrise d'œuvre et études à suivre pour un chantier qui pourrait démarrer en septembre 2024 et réalisation pour fin 2024.

3. Questions diverses

Bérou-la-Mulotière :

1/. Transmission délibération de l'Agglo du Pays de Dreux du 18 décembre 2023 approuvant à l'unanimité des 87 délégués (sur 123) présents ou représentés :

- les statuts du SEPASE modifiés
- le transfert de la compétence Assainissement au 1er janvier 2024
- désignant les représentants de l'Agglo au sein du C.S. du SEPASE (Mme. BERNIT, Titulaire & M. LEPORTIER, suppléant).

2/. Transfert d'un contrat de prêt C.A. (CRD 47 k€ / annuité 6k€ / durée 25 ans / taux 4,79% / terme 2033) et des prêts Agence de l'eau (CRD 90 k€ / annuité 13 k€ / taux 0% / terme 2026 & 2033).

3/. Soldes à recevoir : excédent de fonctionnement, excédent d'investissement et créance traitement eaux usées station SEPASE pour un montant de l'ordre de 150 k€ (comptes de résultat 2023 non clos).

L'agglomération du Pays de Dreux n'ayant pas à ce jour clôturé ses comptes 2023, les soldes précis évoqués ci-dessus seront indiqués au prochain conseil.

Présence Conseils Syndicaux / 2023

8 Conseils et toujours avec quorum très satisfaisant.

41 délégués mais 37 personnes physiques (4 doubles mandats)

- de 0 à 4 absences : 32 Délégués / 41

- de 5 à 6 absences : 4 Délégués / 41

- de 7 à 8 absences : 5 Délégués / 41

Et, sauf rares exceptions, les absences sont suppléées ou donnent lieu à pouvoir.

Agenda

- **Prochaine réunion de Bureau « Restreint » : Mardi 16 avril 2024 à 16h au siège du SEPASE.**
- **Prochaine réunion du Conseil Syndical : mardi 23 avril 2024 – 18h – Le Lux à Breteuil.**